

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Région de gendarmerie de Bretagne
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Ouest

**Décision n° 16816 du 10 mars 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest**

NOR : IO CJ1102370S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 79819 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IO CJ1029412S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} avril 2011 :

Kermorvant Didier	Nigend : 121 173	Numéro de livret de solde : 5 242 756
-------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 2011 :

Hochet François	Nigend : 103 793	Numéro de livret de solde : 5 076 974
Bonnin Alain	Nigend : 128 387	Numéro de livret de solde : 5 280 319

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2011 :

Goepfert Laurent	Nigend : 167 959	Numéro de livret de solde : 8 024 136
Grannec Frédéric	Nigend : 160 638	Numéro de livret de solde : 8 017 638

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2011 :

Pivette Thomas	Nigend : 208 513	Numéro de livret de solde : 8 062 786
Legavre Jean-Philippe	Nigend : 181 830	Numéro de livret de solde : 8 033 757

Fait le 10 mars 2011.

*Le général de division,
commandant la région de gendarmerie de Bretagne
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,*
S. CAILLET